

PV du CENS du 28 juin 2012

Présents : Tristan Beau, Maximilien Cazayous, Caroline Derec, Frédéric Filaine, Paolo Galatola, Yann Gallais, Matthias Gonzalez, Sylvie Hénon, Julien Heuvingh, Cécile de Hosson, Eric Huguet, Loïc Lanco, Olivier Ronsin, Cécile Roucelle, Véronique Van Elewyck

Procurations : Julien Browaeyns est représenté par Tristan Beau, Gérard Rousset est représenté par Maximilien Cazayous, et Guillaume Blanc est représenté par Caroline Derec.

Invité :

1) Approbation des PV du 31 mai 2012

Le PV est adopté par 16 votes pour et 1 abstention.

Tristan Beau fait remarquer que la décharge relative à Génie n'avait pas été pourvue en 2011-2012 du fait de l'arrêt de Génie. La Foire avait de fait éliminé la fiche du logiciel Foire cette année.

Tristan Beau demande également pourquoi la PCC d'aide pour la CPEI de 12h est à la charge de l'UFR de Physique, le responsable de la CPEI étant déjà de l'UFR de Physique. Sébastien Charnoz a cherché sans succès un ou une adjoint(e) en dehors de l'UFR de Physique dans les autres UFR partenaires de la CPEI. Cécile Roucelle s'est proposée pour cette PCC de 12h.

2) Bilan Foire 2012 : recrutés CNRS, successeur responsabilité planning, L3 SPE, ...

Maximilien Cazayous remercie Eric Huguet, Paolo Galatola et Catherine Jacquard pour le bon déroulement de la Foire grâce à leur travail de mise à jour des fiches d'enseignements et des enseignants (IUF, CRCT, maternité, délégations ...).

Lors des simulations pré Foire, il manquait 1000 heures enseignants par rapport au besoin d'heures à enseigner. La diminution globale de 25% du nombre de moniteurs (-1200 heures) attendue suite aux coupes budgétaires de l'université était pour beaucoup dans ce déficit. La DRH de l'université a compté 77 supports de moniteurs dans notre UFR et a appliqué une baisse de 15%. Nous nous attendons au total à 66 supports de moniteurs. Cette augmentation par rapport à nos prévisions va nous permettre de combler les enseignements comme PACES. Cependant la situation reste tendue et des arbitrages seront peut être nécessaires.

En parallèle les heures à enseigner sont restées stables : ouverture du M2 EIDD (+160hTd), le retour des colles (+400hTd) dans le service suite à l'arrêt du PRL, diminution de notre contribution à l'enseignement des Maths en SNV (-360hTd), à l'IUT (-160hTd), diminution des options de L2 (-150hTd). Cependant les heures enseignants ont diminué suite aux nominations IUF par exemple. La difficulté de trouver des personnes non enseignants chercheurs à rémunérer en heures complémentaires limite l'utilisation optimale de ces heures complémentaires (contrat doctorants contraignants par exemple).

Dans le but d'utiliser ces heures complémentaires, nous avons lancé un appel d'offre pour les chercheurs CNRS. **Suite à la Foire les nouveaux CNRS recrutés comme enseignants contribuent pour 294hTd** auxquels s'ajoutent les « anciens » CNRS qui contribuent pour 250hTd et les vacataires recrutés cette année (1 doctorant DGA + 1 PostDoc LPN + EC autre université) qui contribuent pour 111hTd. La campagne « d'ouverture » des enseignements

contribue cette année pour un total de 405hTd (2.1 services). **Les CNRS contribuent globalement pour 544hTd (2.8 services).** Le CENS souhaite la bienvenue aux futurs enseignants CNRS.

Arnaud Derode a fait part au CENS de son souhait de ne plus organiser le calendrier, les plannings des enseignements L3 et M1 et la réservation des salles. Le CENS remercie tout d'abord Arnaud pour le travail considérable qu'il a accompli, travail souvent ingrat mais ô combien indispensable pour le bon fonctionnement de l'UFR.

Tristan Beau souligne que ce n'est pas une tâche que devrait effectuer un enseignant chercheur.

Le CENS demande donc à la direction de l'UFR qu'un binôme IATOS-EC soit constitué pour cette tâche. Un PCC entre 12 et 24hTd pourrait être attribuée à cette tâche. L'enseignant chercheur ayant la charge du dialogue avec l'administration centrale (réservation des salles en particulier).

Maurice Courbage partant à la retraite fin 2013, le CENS souhaite que le passage de relais de la responsabilité du L3 SPE se passe dans les meilleures conditions. Tristan Beau a fait part de son intérêt pour reprendre le L3 SPE. Maurice et Tristan devront donc discuter et se mettre d'accord afin de travailler ensemble en bonne intelligence durant l'année 2012-2013.

3) Mise à disposition d'un enseignant du secondaire par le Rectorat pour ESPC

Cécile de Hosson nous informe du succès de la formation ESPC qui accueillera 18 étudiants en M1 en 2012-2013. Ce chiffre est un chiffre plafond compte tenu du nombre de postes au concours et des possibilités d'enseignement limités de notre UFR. Le choix d'une préparation au concours CAPES fortement bi-disciplinaire contrairement à d'autres formations et les bons résultats d'admissibilité des étudiants de notre formation expliquent ce succès.

A l'heure actuelle, l'équipe pédagogique du master ESPC est constituée d'enseignants-chercheurs de physique et de chimie de Paris 7, de l'IUFM de Saint Denis (pour les UE disciplinaires de préparation au concours), de l'IUFM de Paris (pour les UE de préparation au module « agir en fonctionnaire... » et pour les visites de stage). Les UE « professionnalisantes » sont assurées à la fois par des enseignants-chercheurs de Paris 7 (didacticiens au LDAR) et des enseignants du secondaire (titulaires d'un master de formation de formateurs) ; ces derniers effectuant un total de 84 heures de présentiel devant étudiant.

Un demi-service d'enseignant (du secondaire) pourrait être « mis à la disposition » de l'université Paris Diderot via une convention semblable (sur le fond) à celles déjà en vigueur entre le Rectorat de Paris et les musées qui accueillent des enseignants de l'Académie de Paris, en temps partagé ou à temps plein. Cette convention permettrait à un.e enseignant.e du secondaire (de l'Académie de Paris) d'effectuer 200 heures d'enseignement par an au sein du master « enseignement des sciences physiques » de l'université Paris Diderot. Ces heures pourraient recouvrir les activités suivantes :

- Enseignement au sein de l'UE « physique et chimie disciplines scolaires » de M1 et de M2 pour un total de 48 HTD / an (étude des programmes, analyse de pratiques d'enseignement à partir de situations filmées, analyse de manuels, sensibilisation à la démarche d'investigation, à l'évaluation par compétences, aux piliers du Socle Commun...).
- Enseignement au sein des UE « stage » de M1 et de M2 pour un total de 80 HTD/an (préparation à l'observation et encadrement des mémoires professionnels en M1, préparation à la mise en stage en M2 -suivi et préparation des séquences)

- Enseignement au sein de l'UE « préparation aux EOD » du M2 pour un total de 42 HTD/an
- Accompagnement des étudiants investis dans le dispositif ASTEP en M1 pour un total de 30 HTD/an (préparation des étudiants et visite dans les écoles).

Le CENS est très heureux d'accueillir cette enseignant.e du secondaire et donne un avis très favorable à cette mise à disposition.

4) Calendrier enseignements 2012-2013

L'annexe 1 contient le calendrier proposé par Arnaud Derode, calendrier en accord avec le calendrier proposé par le CEVU.

Tristan Beau souligne que ce calendrier est également en accord avec celui adopté au département des Sciences Exactes.

Il est à noter qu'une semaine d'interruption par semestre permettra aux étudiants de marquer une pose salubre durant chaque semestre.

Le CENS souhaiterait les modifications suivantes :

la possibilité des partiels le 27 octobre et le 2 mars
porter le départ des étudiants en stage au plus tard le lundi 10 juin
supprimer la ligne de soutenance de stage L3 car il n'y a pas de soutenances en L3
porter la date limite des jury L3 au vendredi 19 juillet

5) Quelles méthodes pédagogiques mettre en place pour 2014-2018 ?

La nouvelle maquette 2014-2018 est l'occasion de remettre à plat nos méthodes d'enseignements. Nous avons 2 ans pour réfléchir aux méthodes pédagogiques que nous souhaitons mettre en œuvre pour accompagner la mise en place de cette maquette.

Le public qui nous arrivera dans 2 ans aura changé (à la fois dans ce qu'il sait mais aussi dans sa façon de travailler) et qu'on le veuille ou non, cela impactera nécessairement nos pratiques, au moins dans les 3 premières années.

Diminution du présentiel des étudiants, mise en place de cours TD à la place des cours + TD, développement du travail personnel, augmentation des exercices à la maison, augmentation de la part du contrôle continu sont autant de pistes que le CENS souhaite débattre en son sein et avec tous les enseignants chercheurs durant ces deux prochaines années.

Loïc Lanco souhaiterait que la diminution du volume horaire des étudiants devant l'enseignant s'accompagne d'exercice à la maison corrigés et que le tout soit compté dans le service.

Caroline Derec mentionne cependant qu'il n'y a probablement pas de consensus sur la diminution du présentiel parmi les enseignants chercheurs.

Maximilien Cazayous souligne que les enseignants devront choisir ou non de renoncer à une part de leur liberté pédagogique individuelle au profit de l'homogénéisation des pratiques pédagogiques et de la diminution des heures en présentiel devant les étudiants. On peut

imaginer une sorte de contrat pédagogique dans lequel la diminution du présentiel s'accompagne d'examens et d'exercices corrigés régulièrement par les enseignants.

Tristan Beau propose tout d'abord d'établir un état des lieux des pratiques pédagogiques au sein de notre UFR. Cécile de Hosson propose les services du LDAR. Le CENS souhaiterait connaître les pratiques et le retour d'expériences afin d'avoir une base de réflexion pour la mise en œuvre en pratique de la nouvelle maquette.

Le CENS demande donc à Cécile de Hosson et à travers elle au LDAR de dresser la cartographie des pratiques pédagogiques au sein de l'UFR de Physique et également de sonder les collègues sur d'éventuelles propositions d'évolutions pédagogiques mentionnées ci-dessus. Cécile de Hosson fera une proposition de trame d'enquête à la rentrée.

D'ores et déjà elle nous donne quelques pistes. Il doit être possible de repérer, au sein de l'UFR :

- de bonnes idées (testées par des collègues et pouvant éventuellement être discutées dans une perspective de généralisation)
- des manques / des doutes / des besoins (exprimés spontanément par des collègues qui se posent des questions, en termes de ressources, de connaissances sur les difficultés des étudiants, d'outils d'évaluation, de connaissance des contenus des différentes UE, etc...)
- des avis sur des choses un peu ciblées (CTD / contrôle continu...)
- des avis sur les pratiques usuelles, etc.

La séance s'achève à 16h00.

Annexe 1

**UFR de Physique : projet de calendrier 2012-2013 des formations L3 et M1,
soumis au conseil des enseignements**

1^{er} semestre :

- A partir du lundi 10 septembre 2012 : accueil des étudiants, réunions de rentrée.
- Reprise des enseignements L3-M1 : lundi 17 septembre 2012
- Fin des enseignements de 1^{er} semestre : samedi 22 décembre 2012
- Examens 1^{ère} session 1^{er} semestre : du lundi 7 au samedi 19 janvier 2013, sauf en parcours M1-ESPC

Cas particulier : les examens spécifiques au M1 ESPC (Enseignement des Sciences Physiques et Chimiques) auront lieu du 17 au 22 décembre 2012, les étudiants de ce parcours devant effectuer un stage début janvier 2013, pendant la période d'examens des autres M1 de physique.

Proposition de période d'interruption des enseignements au 1^{er} semestre :

il n'y aura aucun enseignement de physique du lundi 29/10 au samedi 03/11 (NB ceci ne concerne pas les enseignements de chimie de L3SPE, qui sont sous la responsabilité de l'UFR de chimie). Les examens partiels de physique seront organisés en règle générale le samedi, mais il n'y aura aucun partiel les samedis 27 octobre et 3 novembre.

NB : cette organisation laisse exactement 13 semaines pleines consacrées aux enseignements, soit une de plus que nécessaire dans la plupart des UE, ce qui permet p.ex. de démarrer les TD et TP une semaine plus tard que le cours, ou d'organiser un partiel en lieu et place du cours sans perdre une séance, ou encore de terminer les enseignements plus tôt.

2^{ème} semestre :

- Reprise des enseignements L3-M1 : lundi 21 janvier 2013
- Fin des enseignements : samedi 27 avril 2013

Proposition de période d'interruption des enseignements au 2^{ème} semestre :

il n'y aura aucun enseignement de physique du lundi 4 au samedi 9 mars 2013 (NB ceci ne concerne pas les enseignements de chimie de L3SPE, qui sont sous la responsabilité de l'UFR de chimie). Les examens partiels de physique seront organisés en règle générale le samedi, mais il n'y aura aucun partiel les samedis 2 et 9 mars.

NB : cette organisation laisse 13 semaines consacrées aux enseignements, mais il n'y a que 12 lundis enseignés compte tenu du lundi de Pâques (1^{er} avril), férié.

- Vacances de printemps : du samedi 27 avril au dimanche 12 mai 2013.
- Examens 1^{ère} session 2^{ème} semestre : du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2013

Organisation des sessions de rattrapage en L3 et M1 :

L3	M1
<ul style="list-style-type: none">- Révisions encadrées puis examens de rattrapage (semestres 1 et 2) : du lundi 27 mai au samedi 22 juin 2013- Départ des étudiants en stage au plus tard le lundi 24 juin.- Soutenances de stage L3 du 22 au 24 juillet 2013- Date limite jury L3 : vendredi 26 juillet 2013	<ul style="list-style-type: none">- Session de rattrapage 1^{er} semestre : du lundi 27 mai au samedi 8 juin 2013.- Départ des étudiants en stage au plus tard le lundi 10 juin 2013.- Soutenances de stage M1 et session de rattrapage du 2^{ème} semestre : du lundi 2 au mercredi 11 septembre 2013.- Date limite jury M1 : vendredi 20 septembre 2013